



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division des examens
et concours

Bureau du baccalauréat
général et technologique

Dossier suivi par :

Frédéric KUNCZE
Chef de bureau

Tél.
03 22 82 38 62

Fax
03 22 82 39 83

Mél :
ce.bac
@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

SL/FK/n°15-025

1/3

Amiens, le 13 octobre 2015

**Le Recteur de l'académie d'Amiens,
Chancelier des universités**

à

**Mesdames et Messieurs les chefs
des établissements publics, privés et agricoles**

**Mesdames et Messieurs les professeurs
d'allemand, d'anglais, d'espagnol, d'italien
et de portugais**

Objet : baccalauréat général et technologique – session 2016
Épreuves de langues vivantes évaluées en cours d'année (ECA)

Réf. : note de service n° 2014-003 du 13 janvier 2014
publiée au bulletin officiel n° 4 du 23 janvier 2014

La session 2016 étant la quatrième session organisée selon les nouvelles modalités pour les épreuves orales de langue évaluées en cours d'année (ECA) du baccalauréat général et technologique (sauf série littéraire et hôtellerie), la banque de sujets pour l'épreuve de compréhension de l'oral ne sera pas reconduite cette année.

Les professeurs devront donc sélectionner des supports audio ou vidéo en fonction des équipements disponibles dans leur établissement et des apprentissages effectués par leurs élèves.

En cas de besoin, une banque de secours (*avec un nombre restreint de sujets pouvant par exemple être utilisés pour des candidats n'ayant pu être présents pour raisons de santé*) sera tout de même mise en place et sera disponible dans les établissements à partir du lundi 14 mars 2016.

Calendrier de la session 2016:

- L'évaluation de la **compréhension de l'oral** devra se dérouler pendant le temps scolaire **du lundi 1^{er} février au samedi 19 mars 2016**.
- l'évaluation de **l'expression orale** sera organisée **du lundi 21 mars au samedi 14 mai 2016**.

Les bordereaux de notation et les fiches d'évaluation seront envoyés dans les établissements fin janvier 2016 et la **saisie des notes sur Lotanet devra être effectuée avant le 21 mai 2016**.

Cas des candidats présentant une langue non enseignée dans leur établissement

Pour les **candidats présentant une langue non enseignée dans leur établissement** l'évaluation se fera dans le cadre d'un oral ponctuel (*durée de l'épreuve : 10 minutes - temps de préparation : 10 minutes*) qui se substitue aux deux sous-parties : compréhension et expression.

Les candidats seront convoqués par le service des examens et pourront, pour certaines langues rares, subir l'épreuve dans une autre académie

Le niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL est le suivant : B2 «niveau avancé ou indépendant » pour la langue choisie en première langue vivante (LV1), B1 « niveau seuil » pour la langue choisie en seconde langue vivante (LV2).

Le candidat présente à l'examineur les documents étudiés dans l'année pour illustrer les quatre notions du programme. L'examineur choisit l'une de ces notions. Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose d'abord de 5 minutes maximum pour présenter cette notion telle qu'elle a été illustrée par les documents étudiés dans l'année. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 5 minutes.

Si un candidat ne présente aucun document, l'examineur le mentionne au procès-verbal et propose à ce candidat deux documents portant sur des notions différentes du programme entre lesquels il lui demande de choisir. Le déroulé de l'oral est ensuite similaire : 5 minutes de présentation libre du document, 5 minutes de conversation conduite par l'examineur.

Pour le Recteur et par délégation,
Le Chef de la Division des Examens et Concours,



Sophie LUQUET

ACADÉMIE D'AMIENS

Moyennes par langues, épreuves et séries des ECA de la session 2015 du baccalauréat général et technologique

Langue	Épreuve	ES	S	ST2S	STD2A	STI2D	STL	STMG
ALLEMAND	LV1 : CO	12,5	14,3	11,5		16,0	15,0	11,5
	LV1 : EO	14,4	14,6	10,3		11,5	12,5	11,6
	LV2 : CO	12,4	13,4	10,5	12,7	10,3	11,0	10,0
	LV2 : EO	11,9	13,0	10,4	11,3	7,7	10,0	8,9
ANGLAIS	LV1 : CO	12,1	12,8	9,7	10,6	11,9	11,8	10,1
	LV1 : EO	12,5	13,6	10,3	12,4	11,5	11,7	10,2
	LV2 : CO	13,3	13,9	11,7	14,0	12,5	12,8	11,0
	LV2 : EO	12,2	13,2	10,2	14,0	10,9	11,1	9,2
CHINOIS	LV2 : CO	8,0	20,0					
	LV2 : EO	7,0	20,0					
ESPAGNOL	LV1 : CO	12,2	12,1	9,6	10,0	11,4	9,5	10,0
	LV1 : EO	12,8	13,4	10,3	15,0	11,2	10,1	10,5
	LV2 : CO	12,2	12,9	10,8	13,9	10,4	11,7	10,9
	LV2 : EO	12,4	13,3	11,1	14,4	9,5	10,5	10,2
ITALIEN	LV1 : CO	15,6	15,2	12,9		6,0	8,0	12,3
	LV1 : EO	15,8	15,3	13,4		8,0	7,5	13,0
	LV2 : CO	14,9	15,4	11,0		13,4	14,0	12,1
	LV2 : EO	13,8	14,6	11,1		11,5	12,5	10,3
PORTUGAIS	LV1 : CO	18,0	18,0					13,5
	LV1 : EO	19,5	17,9					13,8
	LV2 : CO	17,6	17,0					11,6
	LV2 : EO	14,2	15,8					12,6
RUSSE	LV1 : CO		20,0					16,0
	LV1 : EO		20,0					18,0
	LV2 : CO	20,0	8,0					8,0
	LV2 : EO	20,0	12,0					8,0